

SOCIETE DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITE (SOPHAU)

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE 1994 -

•**Présents** : P. Arnaud (Nice), M.-Fr. Baslez (Orléans), B. Beaujard (Paris X), N. Belayche (Paris IV), St. Benoist (Caen), J.-M. Bertrand (Paris I), Fr. Bertrandy (Avignon), J. Biarne (Le Mans), A. Bourgeois (Paris I), Cl. Briand (Rouen), Fr. Briquel-Chatonnet (CNRS, Collège de France), M.-C. Budischovsky (Rennes II), B. Cabouret (Avignon), J.-L. Cadoux (Amiens), J. Carabia (Limoges), J. Christien (Paris X), A.-M. Collombier (Pau), M. Corbier (CNRS, Paris), J.-N. Corvisier (Arras), S. Crogiez (Rouen), M. Dondin-Payre (CNRS, Paris), F. et J. Ducat (Nice), P. Ellinger (Reims), G. Fabre (Pau), A. Ferdière (Tours), C. Grandjean (Lille III), H. Guiraud (Toulouse II-Le Mirail), J. Hiernard (Poitiers), M. Jost (Paris X), E. Karabelias (Paris II), Y. Lafond (Arras), S. Le Bohec-Bouhet (Rouen), B. Legras (Paris I), B. Le Guen (Toulouse), P. Leriche (CNRS, Paris), A.-M. Liesenfelt (Paris X), N. Mathieu (Prytanée de La Flèche et Le Mans), G. Miroux (Tours), M. Molin (Angers), O. Picard (Paris IV), F. Prévot (Paris XII), S. Psoma (Lille III), I. Ratinaud (Limoges), A. Rebourg (Poitiers), Ph. Régerat (Reims), B. Rémy (Grenoble II), N. Richer (Paris I), Y. Roman (Lyon II), O. Rouault (Collège de France), D. Rousset (ENS Ulm), A. Sartre (Tours), E. Scheid (Paris XIII), B. Sergent (CNRS, Paris), M. Sève (Metz), F. Thélamon (Rouen), A. Tourraix (Le Mans), Fr. Vannier (Orléans), Cl. Vial (Montpellier III), P. Villard (Aix-en-Provence).

•**Excusés** : M.-C. Amouretti (Aix-en-Provence), J. Andreau (EPHESS, Paris), A. Arnaud (Nice), Cl. Aulard (Poitiers), P. Carlier (Nancy II), A. Chastagnol (Paris IV), J. Demarolle (Metz), E. Deniaux (Caen), J. Desanges (IVe sect. EPHE), J. Desmulliez (Lille III), B. Eck (Antilles-Guyane), Cl. Feuvrier-Prévotat (Reims), J.-P. Guilhembet (Ec. Fr. Rome), J.-R. Jannot (Nantes), Ph. Jockey (Aix-en-Provence), B. Lançon (Valenciennes), A. Laronde (Paris IV), B. Liou (Aix-en-Provence), M. Mangin (Besançon), J.-P. Martin (Paris IV), J. Méléze-Modrzejewski (Paris I), S. Pittia (Aix-en-Provence), M. Provost (Clermont-Ferrand II), J. Riaud (UCO, Angers), J.-C. Richard (CNRS, St-Guilhem-le-Désert), D. Roman (Montpellier III), G. Tate (St-Quentin-en-Yvelines), A. Tranoy (Poitiers).

•**Nouveaux adhérents** : P. Bordreuil (DR au CNRS, Paris), J.-Y. Carrez-Maratray (Angers), J. France (CNRS), P. Gaillard-Seux (ATER, Angers), J.-L. Mourgues (ATER, Besançon), A. Rebourg (MC, Poitiers), Y. Lafond (Arras), N. Mathieu (Prytanée de La Flèche), N. Richer (Paris I).

Yves Roman, président, ouvre la séance à 9 h 30 et souhaite la bienvenue aux collègues présents dans la salle des Actes de l'Ecole Normale Supérieure. Il brosse un rapide bilan de l'action du bureau pendant l'année écoulée, se réjouit du redressement financier opéré par le trésorier M. Molin, et évoque les diverses interventions effectuées auprès du Ministère (sur le report des épreuves d'Agrégation, sur la classe de seconde, sur les postes), ainsi que l'échange avec le jury du CAPES (recrutement de membres du jury). Il indique que l'annuaire est prêt, qu'il a été tiré pour un prix raisonnable par les presses de l'Université de Tours et qu'il représente « l'état du monde » au 1er janvier de l'année de parution. Il annonce à l'Assemblée que Jean Hiernard souhaite être remplacé au secrétariat à partir du 1er janvier prochain et que la relève sera assurée par Bernard Rémy qui mettra notamment en oeuvre l'informatisation complète du répertoire d'adresses de la société.

Le trésorier Michel Molin présente le bilan financier de l'année passée après en avoir distribué le détail photocopié. Il précise qu'il a perçu 171 cotisations, ce qui représente une certaine stagnation. Les dépenses s'élèvent à 32 469,70 F (dont 19 800 F pour la réalisation et l'expédition de l'Annuaire). L'exercice 1994 se solde par un déficit d'environ 3 300 F, très atténué par la rentrée exceptionnelle qu'a constitué la vente des Actes du Congrès de Nantes-Angers 1991 diffusés par de Boccard (4 097,16 F). L'augmentation de cotisation décidée voici un an n'était donc pas superflue. On rappelle que son montant est de 150 F pour les actifs et les retraités (100 F pour les ATER et AM). Le président souhaite que les cotisations rentrent mieux en 1995 que cette année. L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier présenté par Michel Molin.

Yves Roman cède ensuite la parole à Jean-Michel David qui présente le projet de Congrès de printemps 1995 élaboré par l'Université de Strasbourg. Il aura lieu du 15 au 17 juin et couplera un Congrès scientifique sur « Oracles et prophéties dans le monde antique » (les 15 et 16) et une journée animée par le Groupe de Recherche en Histoire Romaine et consacrée à l'informatique et aux bases de données en Histoire Ancienne, tandis que le dimanche sera consacré à une excursion sur les sommets vosgiens. Le président déplore la faible participation (une trentaine de personnes) des collègues au Congrès de Toulouse et envisage d'organiser une consultation sur les remèdes à mettre en oeuvre. Il est vrai qu'un certain nombre de manifestations ont concurrencé ce Congrès.

Yves Roman fait ensuite le compte rendu de l'audience obtenue près de la DRED avec Michel Reddé qui est resté consultant pour l'Histoire Ancienne. Il précise qu'aucune menace ne pèse sur les postes vacants et qu'il a écrit à tous ceux (une vingtaine) qui avaient répondu à la circulaire envoyée dans les Universités. Dans une demi-douzaine d'Universités des problèmes subsistent. Il faudra que les collègues interviennent très rapidement auprès des présidents des Universités concernées. En outre, la SOPHAU n'a pouvoir de contacter que la DRED et non la MST (ex-DPS), et l'on ne sait rien sur les PRAG et PRCE. L'idéal, selon Michel Reddé, serait que l'entrevue avec la DRED ait lieu au début octobre et que, donc, les réponses des Universités soient obtenues à la fin de septembre. Une deuxième audience au ministère serait d'ailleurs souhaitable au début novembre. Yves Roman incite donc les responsables des instituts d'Histoire Ancienne à lui envoyer les demandes et les classements dès que les délibérations de leurs Conseils d'Administration seront connues. J. Ducat signale qu'à Nice un poste de professeur d'Histoire Grecque n'a pas été pourvu, mais il est vrai que les habilitations ne sont pas nombreuses. Olivier Picard pense que les collègues hésitent à se présenter à l'habilitation, en particulier en Histoire Grecque. Y. Roman craint qu'il soit difficile de maintenir les postes qui se découvriront ainsi. Il attire également l'attention sur les risques d'afflux de candidats issus des filières littéraires qui font pression pour la reconstitution d'une *Altertumswissenschaft*, même si la présence de littéraires d'origine ne pose aucun problème dans l'enseignement de l'Histoire Ancienne. La discussion s'engage autour de la question des langues anciennes. Dans un certain nombre d'Universités, les enseignements de latin pour historiens organisés par les collègues d'Histoire Ancienne font recette. Il convient que ces cours soient donnés hors-U.V. et par des PRAG. En ce qui concerne les postes dépourvus de

candidats, Jean-Michel David rappelle qu'il convient de penser aux professeurs associés francophones (belges ou canadiens). P. Arnaud attire l'attention sur les postes de surnuméraires qui, en fait, sont « empruntés » et sortis du potentiel des Universités.

Yves Roman aborde ensuite la question du CNU. Jean-Pierre Martin, excusé, lui a indiqué au téléphone que la commission Quenet était en train de rédiger des textes recomposant le CNU par rapprochement des 21e et 22e sections. Quant aux commissions de spécialistes, elles seraient réformées de la façon suivante : malgré l'hostilité de la Conférence des Présidents, tous les professeurs siègeraient, et on éliminerait les MC correspondants. Des membres extérieurs seraient joints dans une proportion de 10 à 15 %. En ce qui concerne les nominations, la procédure vers laquelle on s'orienterait est la suivante : 1°) les commissions de spécialistes établissent une liste sans classer (elle peut ne comporter qu'un nom); 2°) les dossiers sont, parallèlement, transmis au CNU qui qualifie pour un an sans classer; 3°) le classement est fait par le Conseil d'Administration de l'Université. En outre, il y aurait un deuxième mouvement en septembre pour les qualifiés n'ayant pas trouvé de poste. Cette réforme comporterait donc publication puis republication éventuelle, ce qui éviterait l'année d'attente. De la discussion il ressort que les risques inhérents à ce système sont 1°) le renforcement de l'effet de localisme; 2°) la restriction du nombre des candidats retenus. En outre, la session de septembre revêtira une importance particulière.

En ce qui concerne le CNRS, selon Michel Reddé, on s'oriente vers « moins d'URA et plus d'UMR », avec évaluation par le Comité National du CNRS, et « tout va être mis à plat ». Pascal Arnaud précise que le label URA ne s'accompagne plus nécessairement d'un financement régulier (sauf sur programmes après appel d'offres). Toutefois, tout se discute actuellement et rien n'est encore écrit. Jean-Michel David indique que le ministère souhaite associer les équipes à la politique de contractualisation des Universités.

Au sujet de la campagne d'habilitation des DEA, les projets sont actuellement au ministère pour expertise en décembre et navette en janvier. Il conviendra de réagir vite en janvier. Le nombre des DEA n'augmentera pas : on en créera.. et on en supprimera. Enfin, on ne sait rien sur les experts désignés.

En ce qui concerne la réforme des Deug et de la Licence, les variations locales s'avèrent nombreuses. Alain Ferdière pose la question de l'archéologie. A Paris I, les liens Histoire-Archéologie sont affirmés en Deug, mais à Lille deux licences nouvelles Histoire-Droit et Histoire-Lettres ont été créées sans Histoire Ancienne et avec un peu d'Histoire médiévale. A Metz, une Licence pluridisciplinaire a été mise au point avec Histoire *ad libitum*, de même qu'à Arras avec Histoire Ancienne. A Paris X, la Licence comporte les quatre périodes de l'Histoire...

Yves Roman se fait l'écho de la demande d'un certain nombre de collègues qui souhaitent avoir des éclaircissements sur la conception qu'a le jury du CAPES du sujet mis au programme. Il semble bien que le président du jury ait tout pouvoir en ce qui concerne l'écrit, mais que le jury soit libre pour l'oral. A la question de la place de l'événementiel, les membres du jury présents répondent qu'il est nécessairement inclus. Bernard Rémy et Annie Sartre déplorent le petit nombre d'universitaires faisant partie des jurys (7 en Histoire Ancienne, presque tous à cheval sur deux jurys). Quatre à cinq personnes de plus à l'oral seraient les bienvenues. Il conviendrait qu'un effort soit fait dans la recherche de volontaires qui pourraient ne siéger que 2 ans. Georges Fabre annonce que le nouveau programme portera sur le monde grec archaïque (sous réserve de précision). Brigitte Beaujard pose le problème de la disparition de l'Histoire Ancienne du CAPES interne et souhaite une intervention de la *SOPHAU* à ce sujet auprès du président du jury.

Yves Roman fait le point sur la « carte universitaire » : un élément nouveau de taille est intervenu, puisque les sénateurs font pression pour que les villes moyennes soient dotées d'Universités de plein exercice.

La question est ensuite posée de l'ouverture éventuelle de la *SOPHAU* aux chargés de cours. L'accès des PRAG et des AM (normaliens ou non) est acquis. Jean-Noël Corvisier y ajoute les professeurs associés. L'Assemblée est d'avis d'ouvrir au maximum à « toute personne assumant dans l'enseignement supérieur français ou francophone des tâches d'enseignement et/ou de recherche en Histoire Ancienne », mais pour cela il faudra voter une modification des statuts et donc inscrire cette question à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale extraordinaire l'an prochain.

Françoise Prévot s'inquiète de la disparition annoncée de l'Histoire Ancienne de l'oral de la rue d'Ulm. Mireille Corbier, membre du jury de l'ENS Ulm, précise qu'il ne s'agit que d'un projet. Yves Roman se propose d'écrire au directeur de l'ENS pour attirer son attention sur l'existence et la place de l'Histoire Ancienne au concours d'entrée, section Lettres, option Histoire.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Bureau. Trois membres sont sortants : Renée Carré, Michel Molin et Michel Reddé. Le Bureau, conformément à la tradition, propose les candidatures de Françoise Briquel-Chatonnet, Brigitte Le Guen et Michel Molin. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, il est procédé au vote à bulletins secrets. 56 bulletins sont recueillis. Ont obtenu : Michel Molin : 51 voix; Brigitte Le Guen : 48 voix; Françoise Briquel-Chatonnet : 42 voix; bulletins blancs : 2; bulletins nuls : 1; refus de vote : 1. Michel Molin, Brigitte Le Guen et Françoise Briquel-Chatonnet sont donc déclarés élus membres du Bureau de la *SOPHAU*.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clot l'Assemblée Générale et donne rendez-vous aux membres de la *SOPHAU*, nombreux, en juin prochain à Strasbourg.

Jean Hiernard, secrétaire

COTISATIONS 1995 : 150 Fr pour les titulaires (Professeurs, Maîtres de Conférences, personnels du CNRS); 100 Fr pour les autres collègues non titulaires (ATER, AM, PRAG, PRCE). Prière d'envoyer un chèque à Michel MOLIN, Professeur des Universités, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 11 boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex 01 et de le libeller à l'ordre de : Sté Prof. Histoire Anc. Univ. (ne pas écrire *SOPHAU* !), C.C.P. Paris 1 807 52 A. Merci.